

Communiqué de presse

Face à l'augmentation des risques professionnels, qu'attendons-nous pour bâtir une branche AT/MP efficace ?

En décembre dernier, l'Assurance maladie a publié son rapport annuel sur les risques professionnels. Au-delà d'être mauvais, il apparaît que les chiffres de la sinistralité de l'année écoulée sont également incomplets et incohérents !

Les chiffres qui viennent d'être rendus publics sont particulièrement inquiétants. L'année 2023 a été marquée par pas moins de 759 décès liés à un accident du travail soit bien plus que l'année précédente. Quant aux victimes de maladies professionnelles, 196 sont décédées mais elles ne représentent que la face émergée de l'iceberg. A la FNATH, nous ne savons que trop bien combien de victimes ne parviennent pas à faire reconnaître l'origine professionnelle de leur pathologie face à l'archaïsme des tableaux et la rigidité des procédures, ou n'ont même pas l'information de leurs droits !

Cette situation est d'autant plus révoltante que le constat est identique depuis des années ! Depuis trop longtemps, les associations de victimes telles que la FNATH dénoncent la dégradation des conditions de travail dans tous les secteurs et l'inadaptation de la législation. Des solutions existent pourtant afin d'inverser la tendance. A la FNATH nous avons des propositions et ne demandons qu'à les partager !

Quand nous résoudrons-nous enfin à reconnaître l'expertise des associations de victimes et des avocats spécialisés au sein de la branche AT/MP afin que cette dernière obtienne enfin des résultats positifs ? Quand actualisera-t-on les tableaux de maladies professionnelles pour qu'enfin soient développées des politiques de prise en charge et de prévention adaptées ? Quand engagera-t-on une véritable réflexion, avec l'ensemble des acteurs concernés, sur la santé et la sécurité au travail et la gouvernance de la branche AT/MP ?

L'incohérence et l'incomplétude des données du dernier rapport de la CNAM ne sont donc malheureusement pas les seuls problèmes. C'est tout un système qui est à repenser et la FNATH ne viendra pas les mains vides si les pouvoirs publics ouvrent enfin un tel débat !

Contact : Hervé GUINDÉ
06 18 03 77 60 - communication@fnath.com

